

La grève de soins d'un malade du SIDA en réaction à la mise en place de la franchise "médicale"

Je mène cette grève des soins pour protester contre ces franchises qui vont à l'encontre du principe de solidarité et parce qu'elles conduisent inévitablement un grand nombre de nos concitoyens à repousser des soins pourtant nécessaires



Cher Bruno Pascal,

Je vous apporte mon total soutien dans votre lutte courageuse contre les franchises médicales.

Marie-George Buffet

RENCONTRE AVEC MARIE-GEORGE BUFFET ET RICHARD SANCHEZ

¶ L'action de M. Chevalier vise à protester contre cette attaque de l'un de nos droits fondamentaux, l'accès aux soins pour tous, quels que soient ses revenus. Je salue cet acte courageux et estime qu'il doit être entendu. J' appelle ceux qui veulent soutenir l'action à écrire un message sur le blog"

Communiqué de presse du PCF

Grève des soins de Bruno-Pascal Chevalier : Soutien de Marie-George Buffet, Présidente du groupe Sida à l'Assemblée nationale
Bruno-Pascal Chevalier, malade du Sida, est en grève des soins pour protester contre les franchises médicales.



Son action, qu'il ne veut pas exemplaire mais strictement personnelle, vise à protester contre cette attaque de l'un de nos droits fondamentaux, l'accès aux soins pour tous, quelques soient ses revenus.

Marie-George Buffet, Secrétaire nationale du PCF et Présidente du Groupe Sida à l'Assemblée nationale, accompagnée de Richard Sanchez, membre du Comité exécutif national du PCF, et de Marjolaine Rose, Maire de Morsang-sur-Orge, sont venus lui apporter leur soutien.

Marie-George Buffet lui a dit son immense respect et a salué cet acte courageux. Il doit être entendu, les franchises doivent être supprimées.

Marie-George Buffet appelle toutes celles et tous ceux qui veulent soutenir l'action de Bruno-Pascal Chevalier à écrire un message sur son blog (www.grevedesoins.fr).

Parti communiste français

Paris, le 11 janvier 2008.

Manifestation contre les franchises
8 février
Devant le 67 rue Faubourg St Martin
A 16h00
Métro château d'eau, gare de l'Est, ou République

Le Globule Rouge

COMMISSION SANTE - PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

NUMERO 22

sante@pcf.fr - 01 40 40 12 78

SOUTIEN à Bruno Pascal Chevalier en grève des soins contre les franchises

Bruno Pascal Chevalier, éducateur de 45 ans, vivant avec le VIH, responsable du centre d'Action sociale de Morsang-sur-Orge (91) a entamé une grève des soins en arrêtant tous ses traitements, en « soutien à toutes les victimes de la mise en place des nouvelles franchises ».

Par son geste mûrement réfléchi, il souhaite alerter l'opinion publique sur les « difficultés de nombreuses personnes âgées, invalides, atteintes d'affections longue durée (ALD), mais aussi de plus en plus de personnes et de familles à faibles revenus, qui ne peuvent déjà plus faire face à leurs dépenses de santé, et ne se soignent plus ou repoussent à plus tard, voire trop tard, leurs démarches de soins ». Tout en souhaitant que cette grève des soins soit la plus courte possible et la moins préjudiciable à la santé de Bruno Pascal Chevalier, le Collectif national contre les franchises et pour l'accès aux soins pour tous:

- apporte son soutien à Bruno Pascal Chevalier
- souligne que les « franchises sur les soins » sont purement et simplement une « taxe sur les malades ». Ces nouvelles taxes, comme les « forfaits » (appelons-les par leur nom : déremboursements partiels des soins). Elles sont injustes, dangereuses pour la santé publique, inhumaines. Elles ne peuvent même pas prétendre être de « bonne gestion » : elles sont inefficaces sur le plan économique car elles ont comme conséquence d'augmenter les dépenses de santé suite aux retards à l'accès aux soins.
- rappelle que chaque franchise détruit un peu plus le principe de solidarité sur lequel est construit la sécurité sociale.

C'est pour cela que le Collectif national contre les franchises et pour l'accès aux soins pour tous appelle le gouvernement

- à revenir sur les mesures qui font obstacle au droit à la prévention et aux soins, et donc sur les franchises et forfaits existants

- à préserver et développer les services publics de santé
- à passer véritablement d'un système de soins à un système de santé incorporant par là même les préventions nécessaires (dépistage, diminution des facteurs de risque, éducation à la santé)
- à changer de logique pour restaurer et améliorer la sécurité sociale solidaire dont notre pays a besoin.

Liste des membres du collectif

Ac le feu, Act up, AIDES, Alter Ekolo, Alternative libertaire, Appel contre la Franchise, Association de défense des malades invalides et handicapés (AMI), Association des Médecins Urgentistes de France (Amuf), Association Nationale des Médecins Référents (AMedRef), ATTAC France, CADAC, UD CGT Paris, CGT de l'administration centrale des Affaires sociales, CNDP, Collectif des jeunes médecins contre les franchises, Collectif des Médecins Généralistes pour l'Accès aux Soins (CoMéGas), Collectif féministe Ruptures, Collectif « La Santé n'est pas une marchandise », Comité des familles pour survivre au sida, Confédération paysanne, Convergence citoyenne, Convergence Nationale des Collectifs de Défense et de Développement des Services publics, Coordination des Collectifs unitaires anti-libéraux, Coordination Femmes Egalité, Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité, Fondation Copernic, FSU, Homosexualités et socialisme, Keratos, Les Alternatifs, Les Verts, Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR), LMDE, Lutte ouvrière, Mars-Gauche républicaine, Médecins du monde, MJCF, MJS, Mouvement français pour le planning familial, MNCP, MRC, Mutuelle générale de l'équipement et des territoires (MGET), ONSIL, Parti Communiste Français, Parti Socialiste, PCOF, PRCF, PRS, Résistance sociale, Syndicat de la Médecine Générale (SMG), Syndicat des médecins inspecteurs de santé publique (SMISP), SNCDS, Syndicat national des professionnels de santé au travail (SNPST), SNES, SNICS-FSU, Sud Education, SNUIPP-FSU, Syndicat national des médecins de PMI (SNMPMI), UEC, Union des Familles laïques (UFAL), Union Nationale Alternative Mutualiste (UNAM), Union Fédérale Sud Protection Sociale, Union fédérale Sud Santé Sociaux, UNEF, Union Nationale des Groupements Mutualistes Solidaires (UNGMS), Union Nationale des Retraités et des personnes âgées (UNRPA), Union Syndicale de la Psychiatrie (USP), Union Syndicale Solidaires.

EXTRAITS DE L'EDITORIAL DU 27 JANVIER DE YVES HOUSSON, JOURNALISTE AU JOURNAL L'HUMANITE

Électrochoc

par Yves Housson

Mettre sa vie en danger pour sauvegarder le droit de se soigner. Il aura donc fallu en arriver là. Début janvier, un malade du sida annonçait sa décision d'arrêter ses soins pour protester contre les franchises médicales. Bruno-Pascal Chevalier voulait ainsi illustrer les dangers d'une mesure qui risque de conduire nombre de malades, dans le silence, hors micros et caméras, à la même extrémité. Pour arrêter cette machine infernale, il ne voyait plus d'autre moyen que le recours à cette forme d'action que l'on ne peut, avec lui, que déconseiller d'imiter. Choix personnel, dramatique, mais hélas ! prévisible.

...Franchises : 300 000 signatures ! Santé . La population ne doute plus du caractère injuste et injustifié de la mesure. En témoignent les centaines de milliers de signatures recueillies par les pétitions.

La mobilisation contre les franchises s'étend de jour en jour. Il faut dire que la réalité crève les yeux : plus on est malade, plus on est taxé. Il n'y a qu'à lire ce témoignage (un parmi des milliers d'autres), recueilli sur le site de Bruno-Pascal Chevalier, ce malade du sida qui a alerté l'opinion début janvier en entamant une grève des soins. « Diabéti-

que, atteint de l'hépatite C et de surcroît au chômage, j'ai du mal à me faire suivre par mes médecins malgré ma prise en charge à 100 %. À 28 euros la consultation, cela devient très dur à assumer et je suis obligé de "chromer" tant à la pharmacie que chez le toubib. » Grâce à l'action de Bruno-Pascal Chevalier, celui par qui le scandale est arrivé, les malades ont pu prendre la parole et mettre en lumière l'injustice de cette loi scélérate, qui s'attaque une fois encore aux plus pauvres. « combien faudra-t-il de signatures ? »

En même pas un mois, les Français ont découvert la réalité des franchises. Indignés, ils ont aussitôt réagi en signant massivement les pétitions qui circulaient contre cette mesure. L'une, lancée par l'Union confédérale des retraités CGT, a recueilli plus de 200 000 signatures, tandis que celle initiée par le collectif contre les franchises médicales, réunissant professionnels de la santé, partis politiques, syndicats et associations, en a comptabilisé plus de 100 000. Soit au total plus de 300 000 signatures. De quoi mettre le gouvernement au pied du mur. Comme le souligne lui-même Bruno-Pascal Chevalier, « ce mouvement de contestation n'est pas un mouvement isolé ». « Mais combien faudra-t-il de signatures pour que la ministre reprenne sa copie ? » s'interroge-t-il.

Témoignage paru dans l'Humanité du 27 janvier 2008

Michel Coudert :

« Je suis atteint d'une maladie orpheline, la neurofibromatose. Tous mes organes sont atteints. J'ai cinq ordonnances et plus de trente boîtes de médicaments par mois. En 2007, six transports en ambulance aux urgences. J'ai soixante-cinq ans et il m'est impossible de ne pas prendre la moitié de mes traitements. Je vais pratiquement quatre jours par semaine à l'hôpital, et je rentre épuisé. Ma retraite est de 1 200 euros après avoir cotisé 56 ans. Je verse 1 000 euros de mutuelle plus 300 euros de médicaments par an non remboursables. C'est une excellente démarche pour écarter la population d'une extrême fragilité. Mon espérance de vie est d'une année. Je ne bois pas, je ne fume pas et je ne vais jamais au café ni même au cinéma. Que monsieur le président de la République revie sa copie, avec ses conseillers et son gouvernement. »

En toute franchise : **Rendez à la Sécurité sociale ce qui revient à la Sécurité sociale**

Plus que jamais, les citoyens doivent apprendre à compter en milliards pour défendre leur droit. Les opérations financières de la seule Société générale ont coûté au total en un an 7 milliards d'euros volatilisés sur les marchés financiers, 7 milliards issus des frais bancaires, des intérêts payés par les salariés, de leur travail. Cela donne un ordre de grandeur.

Le « déficit » de la Sécurité sociale pour 2007 atteint au total 11 milliards d'euros dont 4,6 au titre des retraites. Le gouvernement le présente comme abyssal et utilise ce chiffre pour justifier de nouveaux sacrifices sur notre protection sociale.

Beaucoup plus discrètement, il doit parfois reconnaître que beaucoup d'autres milliards d'euros ne rentrent pas dans les caisses de la Sécu alors qu'ils le devraient.

Le coût pour la sécurité sociale de la diminution de l'assiette des prélèvements sociaux, que le gouvernement s'est refusé à chiffrer, s'élève entre 10 et 15 milliards d'euros par an, autant de profits supplémentaires pour le MEDEF et les actionnaires.

On pourrait parler des revenus financiers des entreprises, ne pas sous estimer l'ampleur du trou causé par chômage, bas salaires, précarité.

Il ne faut jamais oublier l'alternative, le besoin de financement pour faire face aux anciens et nouveaux besoins

Le comité Régional Ile-de-France
du Parti Communiste Français
Dans le cadre des États Généraux des Services Publics
vous invite au siège du PCF
M^e Colonel Fabien
Samedi 16 février 2008
de 14h à 18h
à une rencontre autour de
**"La place de l'Hôpital dans l'offre
de soins en Ile de France"**

PROJET D'HOPITAL PUBLIC NEUF A BELLEY

Collectif de Défense du Centre hospitalier de Belley (interne à l'établissement) ; FSU ; Secours Populaire ; Association Changeons Belley Ensemble ; Syndicat CGT Énergie/CNR ; Comité des Usagers des Services Publics Avant Pays Savoyard-Chautagne ; Collectif citoyen Diderot, Union locale CGT ; Union locale CFE-CGC ; Union locale FO ; Union locale UNSA ; Union locale CFDT ; Union nationale des lycéens 01, Médecins Généralistes 01, PCF, PS, Les Verts.

Revitalisant la démocratie locale, les militants de Belley enrichissent la

réflexion et se mobilisent pour la création d'un hôpital répondant réellement aux besoins de toutes les populations locales.

LEUR COMBAT EST LE NOTRE A TOUTES ET TOUS !

RASSEMBLEMENT - LE 9 FEVRIER 2008 10H30 A BELLEY

AU ROND POINT JEAN MONNET - (LES 2 C)

POUR LA POSE SYMBOLIQUE DE LA PREMIERE PIERRE DU PROJET D'HOPITAL PUBLIC NEUF A BELLEY
ELUS, USAGERS, AGISSONS ENSEM-

BLE POUR CONNAITRE LE PROJET D'HOPITAL PUBLIC NEUF 2012

La Coordination Nationale y sera présente, avec notamment Françoise NAY du Comité d'Ivry et Mireille PONTON du Comité d'Ucel-Aubenas, **et appelle tous les défenseurs des services publics et tous ceux qui souhaitent une santé de proximité à se joindre à ce vaste et légitime mouvement**

Contacts sur Belley : coldefhopbelley@free.fr ou jean-louis.pirrollet@wanadoo.fr

La maternité de Lannemezan a fermé ses portes à minuit le 21 janvier !

« A 18h00 (le 21/01/2008), nous avons appris que nous devions mettre la clé sous la porte à minuit et que toutes les femmes seraient orientées vers le centre d'appel du 15. »

Voilà ce qu'ont vécu les sages femmes de la maternité de Lannemezan ! Une décision arbitraire et scandaleuse !

Au mépris du choix des femmes qui souhaitaient accoucher dans leur maternité, près de chez elles, au mépris de la sécurité de celles qui se retrouvent maintenant à plus d'une heure de route, suivant les

conditions météorologiques, de tout lieu d'accouchement, au mépris des personnels qui n'ont été informés qu'au dernier moment de l'arrêt brutal de toute activité, au mépris de tous les élus et de toute une population !!!

L'Agence Régionale d'Hospitalisation a de nouveau décidé arbitrairement de cette fermeture

**Nous appelons , les fédés à
mettre l'appel de Bruno
Pascal à la une de leur site
internet avec un lien.
<www.grevedesoins.fr>**

**Rappel de sites
appelcontrelafranchise.org
collectif national contre les
franchises
contre-les-franchises.org**

Exemple de ce qui se fait dans une municipalité
(Essonne)

MOTION POUR LA SUPPRESSION DES

FRANCHISES MEDICALES

Atteint d'une grave maladie, un Morsainçois, travailleur social au sein du CCAS, vient d'engager une grève des soins, « au nom de tous les malades » pour protester contre les trois nouvelles franchises médicales décidées par le Gouvernement. Elles s'appliquent depuis le 1er janvier 2008, pour un montant de 50 cents d'euro sur chaque boîte de médicament, 50 cents sur chaque acte paramédical et 2 euros sur chaque transport sanitaire. Ces franchises, qui seraient pour l'heure limitées à un seuil annuel de 50 euros par patient, s'ajoutent à celles instaurée en 2004 : un euro sur chaque consultation ou acte médical et le forfait de 18 euros pour les actes hospitaliers qui en coûtent plus de 91.

Différents arguments ont été avancés pour expliquer cette mesure : combler le déficit de la sécurité sociale, ou « responsabiliser » des malades coupables d'une trop grande « *consommation de soins* » ... En dernier ressort, les nouvelles franchises permettraient de financer la lutte contre la maladie d'Alzheimer, ainsi que celle contre le Cancer et en faveur des soins palliatifs. Ainsi, le Chef de l'Etat instrumentalise la compassion pour justifier une mesure impopulaire, rejetée par plus de 60% des Français.

Au nom de quoi, en effet, appartiendrait-il aux seuls malades de financer la lutte contre Alzheimer ou le Cancer ? En instaurant ce véritable impôt sur la maladie, l'Etat montre bien sa volonté de se désengager des dépenses de santé pour distribuer l'argent de la Nation à ceux qui en ont le moins besoin ! Les franchises rapporteraient 850 millions d'euros, alors que l'Etat vient d'offrir 13 milliards d'euros aux grandes entreprises et aux privilégiés dans le « paquet fiscal » !

Déjà contestables dans leur principe, ces franchises médicales d'un montant identique pour tous, auront des impacts différents selon les situations sociales. La santé devient une simple marchandise que l'on peut s'offrir si on en a les moyens.

Le courageux combat de Bruno-Pascal Chevalier est devenu dans tout le pays un symbole de résistance contre cette politique de marchandisation des soins. En trois semaines, plus de 300 000 signatures ont pu être collectées sur deux pétitions réclamant la suppression des franchises médicales.

Prenant acte de cette situation, le Conseil Municipal de Morsang-sur-Orge, réuni en séance le 31 janvier 2008

Témoigne de son soutien et de sa solidarité à Bruno-Pascal Chevalier dans son combat, même si la forme qu'il a choisie nous inquiète et nous conduit à l'enjoindre de reprendre ses traitements ;

Dit que la mise en œuvre des franchises médicales ne peut pas, en termes de santé public et d'accès au soin, constituer une réponse cohérente et efficace au déficit de la sécurité sociale ;

Réaffirme son attachement aux principes de solidarité fondateurs de notre sécurité sociale ;

Exige du Gouvernement l'abrogation des franchises médicales socialement injustes et dangereuses pour la santé publique.